

Ordre du jour du CVS 08.03.2023 à 16h30

INTRODUCTION :

- Introduction de la séance
- Présentation de l'Association CAEFPA et de ses établissements : privée à but non lucratif. Il y a un besoin de regroupement des établissements sur le territoire.
- Présentation des salariés présents à tour de rôle : Michel BERNA directeur, Martine AUBERT cadre RH et responsable de l'équipe hôtelière, Damien EXBRAYAT cadre de santé, Docteur GIRAUD médecin coordonnateur, Mathilde AUBERT assistante administrative, Jade BARRAUD animatrice, Tristan KUENTZLER responsable restauration CAEFPA, Mr GIRON administrateur.
- Présentation de Mr NATALE, résident, désigné comme le représentant des résidents pour la séance du jour.
- Un tour de table est effectué, les familles se présentent à leur tour ainsi que Monique, bénévole.
- Au 01 Janvier 2023, le CVS prend une autre tournure dans son organisation : il aura un rôle consultatif sur le fonctionnement de l'établissement et sur les investissements définis par la direction. Un représentant de séance sera désigné à chaque fois, pour les résidents et les familles, ainsi que pour le personnel et le Conseil d'Administration.
- Ces nouvelles dispositions arrivent à la suite de l'affaire ORPEA. Les établissements doivent assurer une transparence financière notamment dans leurs investissements. Comme nous avons fait valider au CVS précédent pour les lèves malades, le siège douche automatique, le vélo ludique etc.
- L'EHPAD a des aides financières pour ces investissements par le biais de subventions de la CNSA, d'APICIL, de l'AG2R etc.
- Nous communiquons auprès des résidents et familles par email, le site internet et le petit journal mensuel.
- Les cas individuels sont traités lors d'entretiens avec les équipes si besoin.
- Avec la sortie du COVID, nous souhaitons reprendre encore plus les temps d'échanges, notamment de mettre en place une commission d'éthique une fois par semestre ainsi que des temps d'échanges entre médecins. Le but est d'augmenter le fonctionnement participatif au sein de l'EHPAD. Le directeur est le seul décisionnaire ce qui est parfois difficile.
- Le Chasseur va être soumis à une évaluation externe : cette évaluation permet tout simplement à un établissement d'ouvrir ou de maintenir son ouverture. Ces évaluations ont été multipliées depuis l'affaire ORPEA et post-COVID, le privé a été évalué et c'est désormais aux établissements associatifs de l'être par l'ARS. Nous sommes donc en train de la préparer en équipe.
- L'année 2024 sera aussi marquée avec le CPOM et le PATHOS, ligne directrice de l'ensemble des dépendances accompagnées sur l'EHPAD à un instant T, ce qui permet d'établir un cahier des charges pour notre dotation soins. Le reste du personnel est financé par la partie hébergement. Le PATHOS est établi tous les 5 ans.
- Il y a au moins 3 CVS par an ou plus qui ne traitent pas les sujets individuels.

TRAVAUX

- Les travaux auront duré 4 ans, ils se sont arrêtés ou ont été ralentis à plusieurs reprises avec les confinements, l'augmentation des prix et la pénurie des matières premières.
- Les travaux intérieurs sont quasiment terminés, l'extérieur avec le jardin de déambulation est opérationnel, le parc de l'autre côté est en prévision.
- L'amplificateur d'antenne sera installé demain, il sera plus puissant pour permettre à tout le monde de capter l'ensemble des chaînes.
- Le WIFI est en déploiement dans tout l'établissement, il sera effectif courant avril. C'est une obligation depuis le 1^{er} janvier 2023. Nos données sont sécurisées avec un logiciel d'hébergement extérieur pour les protéger avec un système de pare-feux. C'est un service payant.
- La commission de sécurité finale de livraison des travaux aura lieu dans quelques semaines. Nous attendons la date de la mairie de la commune et du SDIS.
- Une question d'une résidente a été posée sur le trottoir sud côté accueil qui n'a pas été refait et qui complique l'accès aux fauteuils roulants et aux déambulateurs. La direction va se renseigner sur ce point.

MEDICAL :

- Pour rappel, chaque résident doit avoir un médecin traitant qui se déplace sur la Résidence.
- Le personnel soignant et médical a eu des formations complémentaires de Net Soins, le logiciel de traçabilité des dossiers des résidents. Ce logiciel est performant et permet une très bonne traçabilité.
- La couverture vaccinale des résidents au sein de l'EHPAD est optimale.
- Des cas de COVID se sont déclarés au sein d'une petite unité il y a peu de temps. Les cas se sont avérés légers et les mesures prises sont désormais moins drastiques qu'auparavant. Un test COVID et grippe est fait systématiquement quand un résident est malade et présente donc des symptômes. Si le test est positif, la personne est isolée pendant une semaine pour éviter de contaminer le groupe.
- Nous n'avons eu à ce jour aucun cas de grippe avéré.
- Au premier avril, si nous n'avons pas de cas dans l'EHPAD, le port du masque ne sera plus obligatoire. La consigne sera à la vigilance et bienveillance de chacun : porter le masque si nous sommes malades afin de protéger les autres. Les personnes qui le souhaitent pourront continuer de le porter.
- Il n'existe plus d'arrêt de travail COVID où la carence n'était pas déduite, cela peut poser problème puisque les gens malades ne se testent plus et viennent travailler en étant malade.
- Dans chaque moment épidémique, l'équipe médicale peut compter sur l'appui de l'unité mobile d'hygiène du CHU Nord et du Dr PHILIPPO pour l'accompagner dans les pratiques et démarches à suivre. Nous avons d'ailleurs un partenariat avec eux également pour des formations auprès du personnel soignant pour l'hygiène des mains et des locaux par exemple.
- Chaque cas détecté est déclaré par la direction sur une plateforme prévue à cet effet.
- Nous bénéficions d'un appui de nos fournisseurs pour des formations diverses : pour les rails de transferts, les matelas aérés (en prévision des escarres ou en guérison dans certains cas) l'usage des différents types de fauteuils roulants. Nous avons très peu d'escarres au sein de

l'EHPAD grâce au matériel et aux bonnes pratiques du personnel soignant, parfois les résidents arrivent avec de l'extérieur.

- Le matériel médical utilisé appartient à la Résidence ou est en location auprès de nos fournisseurs, il est toujours à la charge de la Résidence et jamais à celle du résident.
- Une question intervient pour les repas du soir en chambre, nous essayons au maximum que les personnes mangent en salle, pour ne pas qu'elles soient mises au lit trop tôt et pour maintenir le lien social.
- L'EHPAD a des conventions avec le CHU pour les soins palliatifs, la neuropsychologie etc. ainsi qu'avec l'HAD de la mutualité pour réduire les hospitalisations des résidents au maximum.
- Il n'y a plus de médecin de garde à proximité, le 15 reste donc la seule option pour les équipes.
- Il y a des difficultés de recrutement dans le secteur sanitaire et médico-social et l'EHPAD n'échappe pas à la règle même si les effectifs sont quasiment toujours au complet. Le secteur n'est pas attractif financièrement.
- L'équipe IDE est au complet avec Marie qui l'a rejoint récemment, ce qui est rare en EHPAD actuellement. Ils sont 6 titulaires, 2 remplaçants et Laure en appui technique et sur le terrain pour coordonner les soins. L'équipe a changé le planning pour optimiser les temps de présences, les temps administratifs notamment au moment du passage des médecins traitants.

RESTAURATION :

- Le CAEFPA réorganise la cuisine au niveau associatif : internalisation des deux EHPADS avec un changement de poste pour Tristan qui devient responsable restauration CAEFPA et Florent Fariner est muté sur le poste de Tristan. Cela sera effectif courant avril.
- La centrale d'approvisionnement reste la même.
- Les menus sont élaborés globalement sur l'ensemble des établissements pour rationaliser les coûts et les process.
- Le CAEFPA bénéficie d'une prestation payante des services d'une diététicienne et d'un accompagnement sur les normes d'hygiène de la part de SODEXO.
- Les repas invités sont possibles tous les midis en salle à manger avec vos proches, il faut réserver 48h en avance auprès de l'accueil.
- Durant le 2^{ème} semestre, des enquêtes de satisfactions seront déployées par le biais de tablettes pour les résidents auprès des familles.
- Une question intervient sur le fait de travailler plus avec les petits producteurs, cela est difficile en raison des agréments spécifiques pour la collectivité ainsi que pour la bonne traçabilité des produits.
- Une deuxième question sur la quantité de déchets jetée : il y a des normes de grammage par résident et de production globale selon le nombre de repas mais les soignantes arrivent à adapter les quantités selon les résidents pour limiter les déchets. Nous sommes dans la moyenne basse de déchets produits.
- Le compostage mis en place fonctionne bien.
- Il y a environ la moitié des résidents qui est en texture modifiée pour les repas, soit un résident sur deux.
- Des plats témoins sont bien entendus conservés selon les normes et des contrôles sont effectués par la DDPP et le laboratoire de Mérieux.

- Les plats sont intégralement cuisinés sur place, les produits sont congelés et brut, tout est transformé sur place. Les produits congelés ont une meilleure qualité nutritive.
- La commission de restauration faite le mercredi 28.02.2023 s'est bien passée ; le compte rendu est affiché à l'accueil.

LINGERIE ET HOTELLERIE :

- Le marquage du linge est obligatoire qu'il soit entretenu ou non par la Résidence. Le lavage se fait à chaud et très régulièrement. Par conséquent, les étiquettes arrivent parfois à s'enlever malgré tout.
- Horaires de la lingerie : 9h 15h du lundi au vendredi et les lingères sont également à disposition au téléphone par le biais du standard. De plus, Martine AUBERT est présente jusqu'à 18h sauf le mercredi après-midi.
- Respect des matières à laver notamment les habits en laine ou en soie (linge fragile) à ne pas mettre du tout dans les penderies ou les chambres des résidents, le cas par cas n'est pas possible.
- Nous avons des plaintes à l'accueil concernant du linge perdu mais il y a énormément de linge en stock en lingerie qui n'a jamais été marqué. Nous invitons les proches ou résidents à se rendre en lingerie afin de vérifier que ce linge ne leur appartient pas.
- Un poste le dimanche a été rajouté en lingerie de 8h à 13h afin d'éviter la surcharge de travail le lundi matin et de rendre plus rapidement le linge en chambre.
- Des achats de nouveaux matériels a été fait pour renouveler : du linge de lit, des draps housses, des oreillers etc.

ANIMATION :

- Laëtitia, l'animatrice titulaire, est en arrêt de travail actuellement. Elle est remplacée par Jade pendant plusieurs mois.
- Nous avons eu la visite d'enfants du centre de loisirs de St-Genest-Lerpt pour Halloween
- La Journée des anciens combattants et le Beaujolais nouveau en Novembre ont été deux grosses journées qui se sont bien déroulées.
- Le Noël des résidents a eu lieu le 14 décembre (spectacles de Thierry Reocreux et Gérard Poinard), celui des bénévoles le 21 décembre avec Richard à l'accordéon, avec le centre de Loisirs dans la foulée et Eric Serano est venu chanter à la Résidence pour finir l'année en beauté le 30 décembre.

Animations 2023 :

Passées :

- Innovation avec le repas à thème sur la raclette pour un repas d'hiver
- La galette des rois avec un atelier cuisine et manuel
- La chandeleur début février avec un atelier cuisine aussi

- Carnaval : des décorations ont été réalisées, le centre de loisirs est venu le fêter avec les résidents autour d'un goûter bugnes, le renouveau pour un atelier crêpes flambées et les bénévoles pour un après-midi déguisé en chansons.

À venir :

- Le repas du printemps sera fêté avec les râpées demandées par les résidents
 - La journée de la Saint-Patrick
 - Les temps de prières qui ont lieu une fois par mois
 - Pâques sera célébré avec la messe et beaucoup de chocolats offerts par la Résidence et les bénévoles
 - Nous allons refaire une kermesse cette année en juin
 - Les activités TDF sur les repas à thèmes seront renouvelées comme demandé
- Dans les petits secteurs : des animations régulières sont mises en place chaque mois :
 - L'atelier de musicothérapie : Franck Tatier intervient au CANTOU deux fois par mois, Paul Nicoli depuis décembre 2022 une fois par mois à la MAPAD et au FOYER
 - La médiation animale : arrêt depuis la semaine passée car perte de ses animaux, en attendant, essai d'un atelier d'art thérapie en mars.
 - La tovertafel : de nouveau à la MAPAD, elle est utilisée régulièrement.
 - Siel Bleu : interviennent toujours depuis plusieurs années une fois par semaine à la MAPAD et au Cantou. Des transmissions sont émises par les intervenants pour assurer le suivi des résidents à l'animatrice.
 - Les séances Snoezelen fonctionnent bien, sous critères médicaux : « Le Snoezelen est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercée d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance générale. On y fait appel aux cinq sens. »
 - Chaque mois un spectacle varié est organisé sur la Résidence
 - Point sur les bénévoles : ils n'ont pas pu intervenir à l'EHPAD pendant un long moment avec les confinements successifs. Ils ont énormément manqué aux résidents et aux équipes. Ils sont 15 bénévoles intervenant chaque semaine.
 - Un trombinoscope des bénévoles a été affiché à l'accueil et le sera de nouveau une fois les travaux terminés
 - Rappel des animations proposées par les bénévoles
 - Un atelier lecture est proposé par Mr DUHAMEL chaque jeudi matin pour un petit groupe de résidents.
 - Idées proposées par les familles et résidents : un peu plus d'animation le weekend, un spectacle de danse, du théâtre, un film une fois par mois, une chorale extérieure.

CONCLUSION : remerciements des résidents et familles à l'ensemble du personnel pour leur dévouement au quotidien.